CAMPUS
PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

RÉUNION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ

20 DÉCEMBRE 2017, AIGREMONT

NATURELLEMENT
ENSEMBLE

JAMAL RIFFI

DIRECTEUR IMMOBILIER DU PARIS SAINT-GERMAIN

Déroulé de la soirée

1. Que s’est-il passé depuis la fin de la concertation préalable ?

2. L’insertion paysagère du Campus : de nouveaux points de vue

3. La préservation de l’environnement : les mesures envisagées

4. Questions / Réponses avec la salle

QUE S’EST-IL PASSÉ DEPUIS LA FIN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE ?

Où en est-on ?

1 BILAN DE LA CONCERTATION

ÉTABLI PAR MICHEL GAILLARD
LE 18 OCTOBRE 2017

LA POURSUITE DE LA CONCERTATION

SOUS L'ÉGIDE DE MICHEL GAILLARD
JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

7 ENGAGEMENTS

FIXÉS PAR LE PARIS SAINT-GERMAIN POUR
S'ASSURER DE LA RÉUSSITE DU PROJET

MICHEL GAILLARD

GARANT DE LA CONCERTATION

Retour sur la concertation

3
MOIS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

5
RÉUNIONS PUBLIQUES

480 participants

84 questions posées

2
PERMANENCES
avec Michel Gaillard, garant de la concertation

5
LIEUX DE LA CONCERTATION
Les mairies de Poissy, Aigremont, Orgeval, Chambourcy, Feucherolles

3
ATELIERS THÉMATIQUES

94 participants

418 post-it récoltés

Les 7 engagements du Paris Saint-Germain

Des engagements exigeants, mais réalistes

ENGAGEMENT 1

MAINTENIR LE DIALOGUE AVEC LES HABITANTS ET LE TERRITOIRE

Maintenir le comité de pilotage avec les élus et les services de l'État, donner une information régulière à chaque étape du projet, créer un comité de liaison, etc.

ENGAGEMENT 2

DÉFINIR LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS LES PLUS ADAPTÉS AU SITE, EN LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS COMPÉTENTES

Créer une piste mixte sur le RD30, créer un second rond-point et limiter la vitesse pour préserver la quiétude du hameau de la Bidonnière, renforcer l'accès au hameau de la Maladrerie, etc.

ENGAGEMENT 3

AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE DANS LE SECTEUR

Réaliser des pistes cyclables et des trottoirs, ouverts à tous, le long des deux nouvelles voies aux abords du Campus, étudier la possibilité de mettre en place une navette privée Stade-Gare RER les jours de match, etc.

ENGAGEMENT 4

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS DU CAMPUS

Mettre en place un service d'« hommes-trafic » les jours de match, limiter les besoins en éclairage au strict minimum, assurer la sécurité du site et de ses abords grâce à un dispositif adapté, etc.

Des engagements exigeants, mais réalistes

ENGAGEMENT 5

ASSURER LA BONNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DU CAMPUS

Préserver des vues dégagées pour les riverains, utiliser un système de clôtures végétalisées, garantir une transition paysagère adaptée entre les habitations et le Campus, etc.

ENGAGEMENT 6

FAVORISER DES RETOMBÉES POSITIVES POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Favoriser le recrutement en local en phase chantier puis en phase d'exploitation, privilégier un mode d'approvisionnement en circuit-court, s'engager à ce que la 3e École Rouge & Bleu ouvre ses portes au sein du Campus, etc.

ENGAGEMENT 7

CONFORTER LES RACINES YVELINOISES DU CLUB

Adapter le Centre d'entraînement Ooredoo à Saint-Germain-en-Laye pour y accueillir les équipes féminines, développer une synergie forte entre le Centre d'entraînement Ooredoo et le Campus.

L’INSERTION PAYSAGÈRE DU CAMPUS :
DE NOUVEAUX POINTS DE VUE

VUES SUR LES AMÉNAGEMENTS DEPUIS 3 LIEUX EMBLÉMATIQUES

CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

AUJOURD'HUI

DEMAIN

VUE DEPUIS LE HAMEAU DE LA BIDONNIÈRE

AUJOURD'HUI

DEMAIN

VUE DEPUIS AIGREMONT

AUJOURD'HUI

DEMAIN

VUE SUR LA RUE DES VERGERS

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : LES MESURES ENVISAGÉES

La réglementation appliquée

Un projet soumis à une **réglementation exigeante,** protectrice des milieux (naturels, agricoles, humains, etc.)

- Des études réalisées sur de multiples thématiques
- De nombreuses obligations s'imposant au Paris Saint-Germain

- **Focus sur 4 thématiques :**
  - **Biodiversité**
  - **Trame bleue**
  - **Agriculture**
  - **Certifications environnementales**

La méthode « ERC »

ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

1. Réalisation d'un **état initial** du milieu : inventaires, recensements, etc.

2. Analyse des **effets du projet sur l'état initial,** selon des grilles réglementaires

3. Proposition de **mesures** selon le modèle « **É**viter, **R**éduire, **C**ompenser », pour :
   - faire évoluer le projet afin d'**éviter ou** de **réduire un impact**
   - proposer une **compensation** si l'impact ne peut être évité ou réduit

➡ **Ces mesures proposées par le Paris Saint-Germain sont présentées aux services de l'État pour validation.**

1 parti-pris :

MAXIMISER LES MESURES *IN SITU*

ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

IDENTIFICATION ET HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS
Qualifier/Quantifier/ Hiérarchiser

→

IMPACTS POTENTIELS APRÈS ÉVITEMENT
Qualifier/Quantifier/ Hiérarchiser

→

IMPACTS RÉSIDUELS
Qualifier/Quantifier/ Hiérarchiser

1. Les éviter **2. Les réduire** **3. Les compenser**

La biodiversité

État initial et analyse des enjeux

- Réalisation d'un **inventaire faune/flore** de juin 2016 à mai 2017 qui a permis de recenser notamment une faune remarquable, par exemple :
  - Une espèce de papillon : le Flambé
  - Une espèce de libellule : le Cordulegastre annelé
  - Une espèce d'oiseau : le Chardonneret élégant

Des enjeux qualifiés de :

- Faibles sur les mammifères, les reptiles et les amphibiens,
- Moyens sur les oiseaux
- Forts sur les insectes et sur les espèces exotiques envahissantes (flore)

➡ **Un site dont les enjeux environnementaux sont globalement assez faibles.**

La biodiversité

Mesures proposées par le Paris Saint-Germain

- **Éviter ou Réduire** :

  Évolution du plan masse du projet : des zones initialement aménagées seront laissées en l'état pour préserver certaines espèces identifiées.

➡ *Une **mesure exigée par les services de l'État***

80 %

DES VERGERS EXISTANTS SONT PRÉSERVÉS

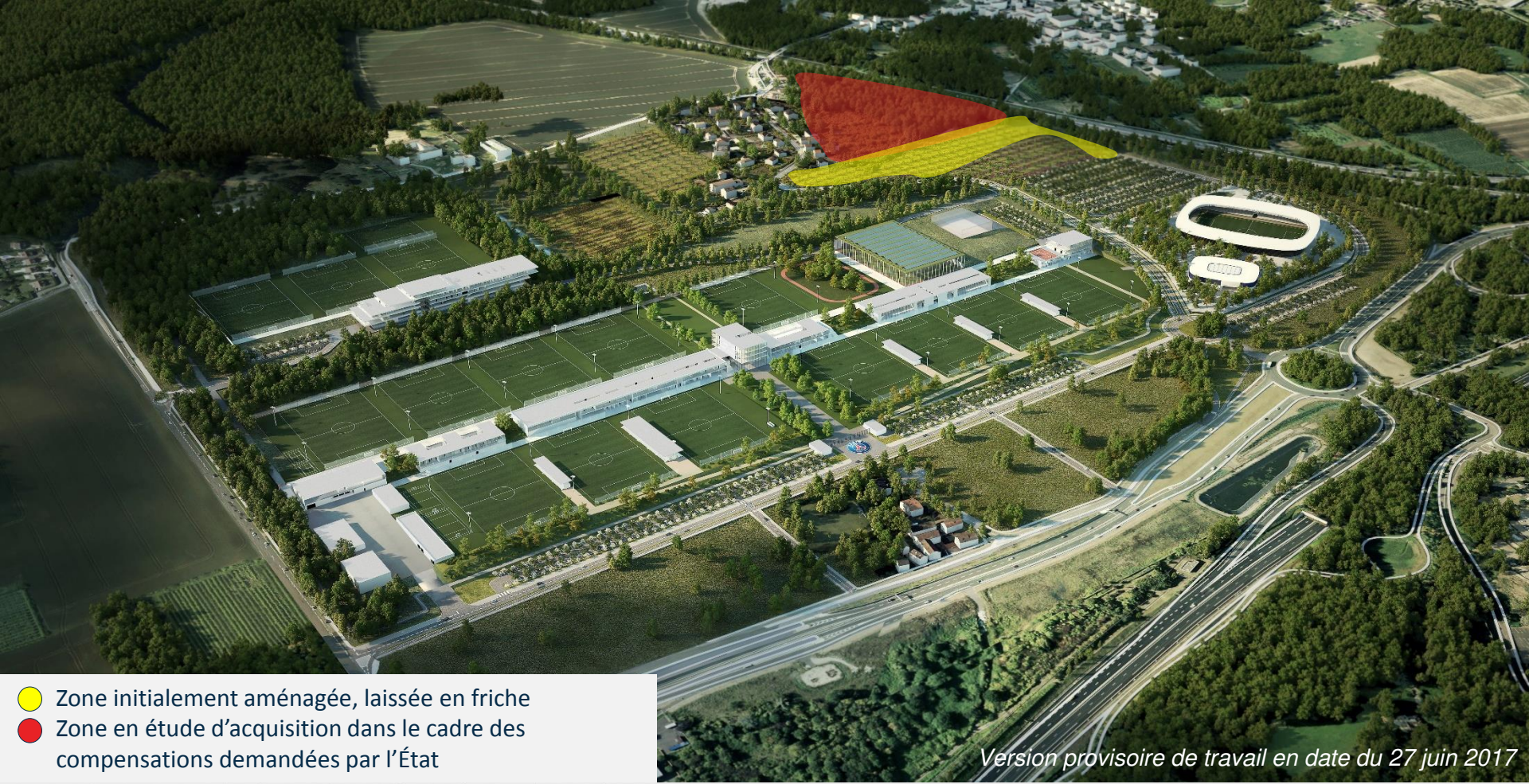

- Zone initialement aménagée, laissée en friche
- Zone en étude d'acquisition dans le cadre des compensations demandées par l'État

CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

La biodiversité

Mesures proposées par le Paris Saint-Germain

- **Compenser** :
  - Des espaces non aménagés en vue d'une compensation écologique
  - Évolution de la palette paysagère pour recréer des espaces arbustifs pour les oiseaux et des espaces herbacés pour les insectes
  - Création d'un abri à chauves-souris dans le nouveau merlon et d'hibernaculum pour les lézards
  - Opportunité du chantier : destruction des plantes invasives

➡ **Engagement du Paris Saint-Germain : acquérir ou conventionner des espaces naturels en dehors de la zone du projet.**

80 %

D'ESPÈCES INDIGÈNES PLANTÉES

Trame bleu
État initial et analyse des enjeux

- Analyse des **documents règlementaires**
- **Inventaires milieux humides** : échanges avec la Police de l'Eau (service de l'État) pour qualifier les rûs identifiés sur le site par les équipes du Paris Saint-Germain et les zones humides

Résultat :
Qualification des 2 rûs en cours d'eau par les services de l'État

Trame bleu

Mesures proposées par le Paris Saint-Germain

- **Éviter** :
  - Modification du projet pour conserver au maximum les rûs à ciel ouvert

- **Compenser** :
  - Aménagement d'une zone humide fonctionnelle sur la réserve foncière

➡ **Le Paris Saint-Germain va au-delà de la règlementation qui fixe la compensation des zones humides à 150 %.**

200 %

DE COMPENSATION DES ZONES HUMIDES

Agriculture
État initial et analyse des enjeux

- Site qui était exploité par 5 agriculteurs : grandes cultures céréalières, maraîchage, etc.

- **Nouveauté règlementaire** : une étude d'impact qui évalue :
  - l'impact du projet sur les exploitants
  - l'impact sur l'ensemble de la filière agricole

- Définition d'une **compensation collective**

Agriculture

Mesures proposées par le Paris Saint-Germain

- **Éviter**
  - Préservation des vergers sur site et de la zone maraîchère transformée en potager

- **Compenser**
  - Compensations individuelles aux exploitants dans le cadre de l'acquisition des parcelles foncières
  - **Compensation collective** déclinée en un **plan d'actions** suivi par les services de l'État et par **la Chambre d'agriculture dans le cadre d'une convention en cours de rédaction**, étude en cours pour :
    - la mise en place de circuits-courts pour la restauration
    - l'utilisation de granulés en fond de silos pour le chauffage
    - l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction
    - le financement du Paris Saint-Germain dans des projets locaux (filière légumes de plein champs, etc.)

Un Campus visant des certifications exigeantes

- Un label international qui concerne aussi bien les bâtiments que les espaces extérieurs.
- Quelques critères : exemplarité énergétique, conception bioclimatique, management, santé, énergie, transport, déchets, eau, etc.

Conception écologique et favorable à l'accueil du vivant, bénéfices pour les usagers (services rendus, bien-être, etc.)

Qualité de l'eau, de l'air, l'acoustique, la nutrition, la lumière, la santé mentale et émotionnelle, la vie au cœur du site, etc.

Label en cours d'étude / objectif de préservation de la biodiversité

LES PROCHAINES ÉTAPES

À suivre

1er SEMESTRE 2018

Dépôt du permis de construire
Diagnostic d’archéologie préventive
Enquête publique

2ème SEMESTRE 2018

Obtention des autorisations
Préparation du chantier

TEMPS D’ÉCHANGES

CAMPUS PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

CAMPUS
PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

NATURELLEMENT
ENSEMBLE